

ADRESSES DES COMITÉS CENTRAUX

(SUITE)

(Voir la deuxième page de cette couverture.)

GRÈCE. — M. le Dr J. GALVANI, président de la Société grecque de la Croix-Rouge, professeur à l'Université, à *Athènes*.

HESSE. — M. BUCHNER, Geheimer-Ober-Konsistorialrath, président de la Société hessoise de la Croix-Rouge, à *Darmstadt*.

HONGRIE. — Direction de la Société hongroise de la Croix-Rouge, Kecskemetigasse, 5, à *Budapest IV*.

ITALIE. — Présidence de la Croix-Rouge italienne, à *Rome*.

JAPON. — Société japonaise de la Croix-Rouge, à *Tokio*.

MONTÈNEGRO. — Mgr. MITROFAN, archevêque métropolitain, président de la Société monténégrine de la Croix-Rouge, à *Cettigné*.

NORVÈGE. — M. THAULOW, général-major, pour le Comité central norvégien de secours aux militaires blessés, à *Christiania*.

PAYS-BAS. — M. le major W. J. VERVLOET, secrétaire, pour le Comité supérieur de la Croix-Rouge néerlandaise, Lange Voorhout, à *La Haye*.

PÉROU. — M. Ch. SOTOMAYOR, secrétaire perpétuel de la Société péruvienne de la Croix-Rouge, à *Lima*.

PORTUGAL. — Société portugaise de la Croix-Rouge, à *Lisbonne*.

PRUSSE. — Comité central de l'association prussienne de la Croix-Rouge. Wilhelmstrasse, 73, à *Berlin*.

ROUMANIE. — M. Georges Gr. CANTACUZÈNE, président de la Société roumaine de la Croix-Rouge, à *Bucharest*.

RUSSIE. — Comité central russe de la Croix-Rouge. Rue des Ingénieurs, 9, à *St-Petersbourg*.

SAXE. — M. le comte VITZTHUM, président de la Société saxonne de secours aux militaires blessés, à *Dresde*.

SERBIE. — M. le général FRANASSOVITCH, président de la Société serbe de la Croix-Rouge, à *Belgrade*.

SUÈDE. — Comité central de la Société suédoise de la Croix-Rouge (Svenska Föreningen Röda Korset), à *Stockholm*.

SUISSE. — M. le major Dr G. SCHENKER, secrétaire de la Société centrale suisse de la Croix-Rouge, à *Aarau*.

TURQUIE. — Société ottomane de secours aux militaires blessés, Hôtel de l'administration sanitaire centrale de l'Empire, à *Galata, Constantinople*.

VENEZUÉLA. — Senor Presidente de la Sociedad de la Cruz-Roja venezolana, Banco Caracas, à *Caracas*.

WURTEMBERG. — Société wurtembergeoise de la Croix-Rouge, à *Stuttgart*.

SOMMAIRE

- Comité international.** — Ouvrages reçus et publications nouvelles, 53. — La guerre de l'Afrique australe (99^{me} circ.), 55. — Création d'une Agence internationale de la Croix-Rouge à Lourenço-Marquês (100^{me} circ.), 57. — Du secours international à propos de la guerre anglo-transvaalienne, 60. — La Croix-Rouge des neutres pendant la guerre anglo-transvaalienne, 67. — Examen d'un point de droit concernant l'emploi du signe de la croix rouge, 71. — L'exposition du Comité international à Paris, 76. — Liste des publications du Comité international, 77.
- Allemagne.** — L'association allemande des guerriers et la Croix-Rouge, 77. — Un nouveau bandier sur roue, par M. le Dr Scholze, 78 (avec planche). — L'éclairage à acétylène sur le champ de bataille, 82. — Nouveau mode de désinfection, 83. — Atelles flexibles en aluminium, 85.
- Autriche.** — Les décisions de la Conférence de Vienne devant la Société autrichienne, 86. — Instructions pour les lazarets militaires, 87.
- Bavière.** — La Société bavaroise en 1898, 88.
- Espagne.** — Circulaires du Comité central, 91. — Nouvelles de la Société espagnole, 92.
- Etats-Unis.** — De l'action des projectiles de petit calibre, d'après les observations faites pendant la guerre hispano-américaine, 94.
- France.** — L'association des Dames françaises en 1898-99, 95.
- Grande-Bretagne.** — La Croix-Rouge anglaise et la guerre sud-africaine, 96.
- Grèce.** — Comité central grec, 98. — La Société grecque en 1898, 99.
- Hongrie.** — Le nouvel organe de la Croix-Rouge hongroise, 104. — Nouvelles de la Société hongroise, 106.
- Italie.** — Comité central, 107. — Deux circulaires du Comité central italien, 107. — Echo de la guerre de l'Erythrée, 108. — Les lois humanitaires de la guerre suivant la Convention de Genève, par le Dr Tullo Urangia-Tazzoli, 109. — Ecole samaritaine d'Italie, 110.
- Pays-Bas.** — Une violation de la Convention de Genève pendant la guerre anglo-transvaalienne, 111. — La Conférence de La Haye et l'extension de la Convention de Genève à la guerre maritime, d'après M. de Lapradelle, 114.
- Portugal.** — Agence internationale de la Croix-Rouge à Lourenço-Marquês, 120.
- Prusse.** — L'œuvre des sauveteurs berlinois et la Croix-Rouge en 1899, 121.
- Russie.** — Institution d'une médaille de la Croix-Rouge, 122.
- Saxe.** — La Société saxonne de 1896 à 1898, 123.
- Suisse.** — Un nouveau rouage pour favoriser l'assistance volontaire, 126.

Le Bulletin international paraît régulièrement tous les trois mois (vers la fin des mois de Janvier, Avril, Juillet et Octobre).

Prix, franco, pour un an et pour tous les pays de l'Union postale, six francs. — *Prix du numéro Fr. 1,50.*

On s'abonne auprès du Comité international ou des divers Comités centraux (voir leurs adresses ci-contre).

Une table générale des trente premières années vient de paraître. Prix: fr. 2 50. S'adresser à M. Paul Des Gouttes, secrétaire de la Présidence du Comité international, avocat à Genève.